

GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

UN PRÉCIEUX ALLIÉ DANS LA PRISE DE DÉCISION

En plus de découvrir que la municipalité était propriétaire d'un pavillon communautaire de grande valeur, en faisant l'inventaire des actifs municipaux, le maire de Pointe-Fortune a aussi constaté que certaines infrastructures municipales étaient en mauvais état, dont un ponton qui nécessitait une intervention immédiate.

Cet exercice est l'initiative personnelle de François Bélanger, maire de Pointe-Fortune. Après avoir assisté à la journée de formation sur la gestion des actifs municipaux offerte par la FQM dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges en juin 2019, il s'est immédiatement mis au travail.

La formation offerte par la FQM, en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), lui a fait réaliser que sa municipalité ne détenait aucun inventaire de ses infrastructures, ni registre de leur état, ni planification.

« On s'est toujours fié à l'inspectrice municipale qui est en poste depuis une quinzaine d'années, relate M. Bélanger en sous-entendant qu'elle était la mémoire de la ville. Après avoir passé 28 ans dans le monde de la finance, j'ai vite compris l'importance d'avoir un véritable plan de gestion des actifs municipaux, c'est important de bien connaître nos actifs pour mieux planifier nos actions. »

Le maire a pris la mission au sérieux. Il est allé lui-même faire la collecte de données sur le terrain en prenant soin de noter l'état des infrastructures vérifiées. « J'ai pris du temps avec l'inspectrice pour passer à travers tous les actifs de la Ville. On a commencé par faire un inventaire des pontons, puis des

routes. On a noté leur état. On a ensuite fait le tour des terrains. Nous avons un inventaire assez imprécis de nos actifs. On a découvert une foule de choses! »

Grâce à ces informations regroupées, colligées et analysées, les élus-es ont pu avoir un portrait beaucoup plus clair des investissements nécessaires afin d'assurer des services de qualité à la population.

« Je voyais la période du budget qui arrivait, et je voulais qu'on puisse planifier, ajoute celui qui était conseiller municipal depuis 2008 avant de devenir maire en 2017. Avant, on faisait ça au pif. Quand on voyait un problème, on se dépêchait à mettre de l'argent, sans planification. On ne faisait qu'arranger des problèmes. »

Avec une connaissance de ses actifs et une meilleure planification, Pointe-Fortune prévoit être en mesure de remettre à neuf le réseau routier de la municipalité d'ici les prochaines années, en profitant notamment de l'argent provenant de la taxe d'accise. Elle compte aussi développer le potentiel du pavillon et mettre en valeur les sentiers qui mènent vers un marais prisé des écologistes.

UN EXERCICE ESSENTIEL

« Toutes les municipalités devraient suivre cette formation sur la gestion des actifs municipaux, insiste le maire de la municipalité de 570 habitants située à la frontière ontarienne sur la rive sud de la rivière des Outaouais. Les municipalités doivent réaliser l'importance de faire une telle planification. Dans un contexte où les ressources se font de plus en plus rares, c'est essentiel de planifier, peu importe la taille de la municipalité. »

LE PGAM DE RETOUR EN 2020

Le programme de gestion des actifs municipaux sera de nouveau offert en 2020. Cinq nouvelles cohortes seront prochainement constituées. Des activités de formation seront offertes gratuitement aux participants pendant l'année afin de se familiariser avec la démarche et d'acquérir de nouvelles connaissances pour mieux planifier l'entretien et le renouvellement des infrastructures publiques.

Les MRC intéressées à y participer sont invitées à communiquer avec le directeur de l'ingénierie et infrastructures de la FQM, Dominic Lachance, à dlachance@fqm.ca. ■



Après avoir réalisé l'importance de bien planifier la gestion des actifs de sa municipalité à la suite d'une formation offerte par la FQM, le maire de Pointe-Fortune, M. François Bélanger, n'a pas tardé à entreprendre la démarche avec le soutien de l'inspectrice municipale, M^{me} Andréa Chouinard.